

Les méthodes de la sociologie.

Cours de Denis la Mache
Docteur de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Chercheur associé au LADYSS-CNRS

Introduction

L'ambition de ce cours est double. Il s'agit de compléter la présentation de la discipline par une découverte de ses démarches empiriques. Il s'agit également de donner quelques repères succincts pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient, dans le cadre de leurs activités professionnelles, engager un travail d'étude ou de prospective reposant sur une analyse sociologique. Accompagnant la démarche de recherche en sciences sociales, nous allons donc aborder dans un ordre logique : la formulation d'un projet de recherche, le travail exploratoire, la construction d'un plan d'investigation et, enfin, le traitement et l'analyse des données

I – Concevoir un travail d'enquête

La recherche en science sociale est une démarche *globale d'élucidation du réel*. C'est donc à proprement parler une *méthode de travail*. Ce n'est jamais une addition de techniques qu'il suffirait d'appliquer. C'est un cheminement intellectuel qu'il faut réinventer à chaque fois. Les plus grosses difficultés sont d'ailleurs rarement d'ordre technique. (La plupart des techniques qui seront présentées ici s'apprennent vite). Elles sont plus fréquemment d'ordre méthodologique (c'est-à-dire relevant de la conception et de la mise en œuvre d'une démarche intellectuelle). Entrons dans le détail de cette démarche.

La première étape de la recherche consiste, pour le chercheur, à « faire rupture » : c'est-à-dire à distinguer ce qui relève d'une démarche scientifique d'une connaissance issue du sens commun. En effet, le chercheur a souvent une expérience préalable et parfois une expérience concrète du sujet traité. Le chercheur est un acteur social qui, comme les autres acteurs sociaux, entretient opinions et prénotions sur les objets sociaux qui l'entourent. Il n'y a pas d'objet de recherche sans sujet recherchant. Le chercheur est toujours impliqué dans son objet (entre simple curiosité et engagement militant). C'est l'une des particularités des sciences sociales que d'étudier des objets dont l'observateur a presque toujours une expérience préalable.

Cette situation est intéressante : le chercheur ne part rarement de rien. Il a souvent une connaissance du sujet et de ses acteurs. Il a souvent quelques pistes de recherches bibliographiques... Mais cette situation est également dangereuse : il risque de ne pas se rendre compte combien il adhère au système de valeurs et de croyance de la population qu'il veut observer. Il lui devient alors difficile de construire la nécessaire *distance critique* par rapport à ce qui semble « aller de soi ». Il lui devient difficile de résister aux schémas d'explications préconstruites. Il ne peut alors opérer dans de bonnes conditions ce que Gaston Bachelard, parmi les premiers, a nommé la *rupture épistémologique* c'est-à-dire la rupture entre connaissance de sens commun et connaissance scientifique.

Cette rupture épistémologique souhaitée par Gaston Bachelard présente aussi quelques inconvénients. Pour Jürgen Habermas, il ne faut pas qu'elle disqualifie injustement le sens commun et les savoirs ordinaires en instaurant une séparation trop stricte entre science et non-science. En ce sens, Raymond Quivy et Luc Van Campenhoutt suggèrent de prendre au sérieux les connaissances et les compétences intellectuelles des acteurs étudiés. Ils proposent même éventuellement de les mobiliser dans le processus de la recherche (sans pour autant se transformer en une sorte de porte-parole éclairé de la population étudiée). Entre rupture totale et adhésion sans distance, il faut trouver la bonne posture. Cette posture doit être construite dès le début : dans la formulation de la problématique.

A – La problématisation d'un objet de recherche

Problématiser un objet revient à transformer une commande institutionnelle ou une curiosité pour un thème en questionnement scientifique organisé, structuré dans un cadre théorique (*voir cadres des cours précédents*) et reposant sur des concepts.

1 – Une question de départ

Une méthode de démarrage d'un travail de recherche est de formuler son objet de recherche sous la forme d'une « question de départ » simple, mais exprimée avec précision. Notons d'emblée que ce n'est pas parce que la question de départ est simple que le raisonnement qui suit ne sera pas riche et complexe.

Voici quelques exemples pour nous en persuader :

- *L'inégalité des chances devant l'enseignement a-t-elle tendance à décroître dans les sociétés industrielles ?*

Boudon : L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles

- *Qu'est-ce qui prédispose certains individus à fréquenter les musées ?*

Bourdieu (et Alain Darbel) : L'amour de l'art

À ce stade du propos, un conseil de bon sens peut être donné à ceux qui veulent faire une enquête. La question de départ doit revêtir 3 qualités principales qui sont la *clarté*, la *faisabilité* et la *pertinence*

Concernant la clarté : la formulation doit être précise et concise. Elle ne doit pas induire de confusion dans les termes. Les termes doivent être choisis avec soin pour leur caractère clair et univoque. Un exercice simple consiste à poser la question à plusieurs personnes et leur demander de la commenter. Il est ainsi facile de vérifier que la question facilement comprise par tous et de la même façon.

Concernant la faisabilité : le travail qui va découler de cette question doit être réaliste en termes de temps, de budget... Il doit être en rapport avec les ressources personnelles, matérielles et techniques sur lesquelles l'enquêteur peut raisonnablement compter. Que penser en effet de ce groupe d'étudiants en travail social qui voulaient travailler sur « le sentiment des sans-abris français » ?

Concernant la pertinence, il s'agit de vérifier qu'il n'y a pas confusion entre volonté d'analyse et jugement de valeur ou opinion politique. La question de départ ne doit être sous-tendue par aucune intention moralisatrice. Bien entendu, il est possible de faire porter la question sur des dimensions éthiques, morales ou politiques. Il faut alors veiller à ne pas intégrer ces dimensions dans la question elle-même. Par exemple, K. Marx (*L'idéologie allemande*), E. Durkheim (*Les formes élémentaires de la vie religieuses*) ou M. Weber (*L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*) ont interrogé ces dimensions

animés par une volonté d'analyser la société de leur époque. Il en va autrement d'une question de départ qui serait formulée de la manière suivante : « *Les patrons exploitent-ils les ouvriers ?* ». Une bonne question de départ ne cherche pas à *juger* ou à *argumenter* une position, mais à *expliquer* et à *comprendre*.

2 – De l'exploration à la problématique

Le projet de recherche étant provisoirement formulé sous forme d'une question de départ, il s'agit d'atteindre une certaine qualité d'information sur l'objet étudié. Il faut trouver les meilleures manières de l'aborder. C'est le rôle du *travail exploratoire*. Celui-ci se compose de deux parties qui sont souvent menées parallèlement :

- L'exploration théorique sert à s'informer des recherches déjà menées sur le thème étudié et à situer la nouvelle contribution envisagée par rapport à elles. Grâce à ses lectures, le chercheur pourra, en outre, mettre en évidence la perspective qui lui paraît la plus pertinente pour aborder son objet de recherche.
- L'exploration empirique par observation ou entretiens permet au chercheur de prendre conscience d'aspects de la question auxquels sa propre expérience et ses seules lectures ne l'auraient pas rendu sensible.

Les entretiens exploratoires ou l'observation ne peuvent remplir cette fonction que s'ils sont *peu directifs*. En effet, l'objectif ne consiste pas ici à valider les idées préconçues du chercheur, mais bien à en imaginer de nouvelles. Trois types d'interlocuteurs intéressent ici l'enquêteur : les spécialistes scientifiques de l'objet étudié, les témoins privilégiés et les personnes directement concernées. Au terme de cette étape, le chercheur peut être amené à reformuler sa question de départ afin de tenir compte des enseignements de son travail exploratoire. Ensuite, il convient d'établir la problématique, c'est-à-dire l'approche ou la perspective théorique qu'il décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. La problématique est une manière d'interroger les phénomènes étudiés.

Construire sa problématique revient à répondre à la question : *comment vais-je aborder ce phénomène ?* Concevoir une problématique peut alors se faire en deux temps. Dans un premier temps, le chercheur fait le point des problématiques possibles, il en élucide les caractéristiques et les compare. Pour cela, il part des résultats du travail exploratoire. Il tente de mettre au jour les perspectives théoriques qui sous-tendent les approches rencontrées. Dans un deuxième temps, il choisit une problématique et l'explicité. *Choisir*, c'est adopter un cadre théorique adapté au problème. Pour expliciter sa problématique, le chercheur redéfinit l'objet de sa recherche. Il expose l'orientation théorique retenue et l'aménage en fonction de l'objet de recherche afin d'obtenir un *système conceptuel organisé* approprié à ce qu'il cherche.

Formulation de la question de départ (qui devient au fil du travail la question centrale de la recherche), lectures, entretiens exploratoires et problématisation constituent les composantes complémentaires d'un processus où s'effectue la rupture et où s'élaborent les fondements du *modèle d'analyse* qui opérationnalisera la perspective choisie.

B – Du modèle d'analyse aux hypothèses

Il faut ensuite construire le modèle d'analyse. Ce dernier est le prolongement opérationnel de la problématique. Il articule de manière opératoire les repères et les pistes qui seront retenus pour orienter le travail d'observation et d'analyse. Il est composé de *concepts* et d'*hypothèses* qui sont articulés entre eux pour former un cadre d'analyse cohérent.

La conceptualisation (ou construction des concepts) est une construction intellectuelle qui vise à rendre compte du réel. Le principe est de retenir les aspects pertinents de la réalité. Il s'agit donc d'une construction-sélection. La construction d'un concept consiste à désigner les dimensions qui constituent l'objet désigné et, ensuite, à en préciser les indicateurs grâce auxquels ces dimensions pourront être mesurées. On distingue les *concepts opératoires* isolés qui sont construits empiriquement à partir d'observations directes ou d'informations rassemblées et les *concepts systémiques* qui sont construits par raisonnement abstrait et se caractérisent, en principe, par un degré de rupture plus élevé avec les préjugés et l'illusion de la transparence.

Une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes (concepts ou phénomènes). Elle est une *proposition provisoire*, une *présomption*, qui demande à être vérifiée. Pour pouvoir être vérifiée, une hypothèse doit être *falsifiable*. Cela signifie qu'elle doit pouvoir être testée indéfiniment et donc revêtir un caractère de généralité et surtout qu'elle doit accepter des énoncés contraires théoriquement susceptibles d'être vérifiés.

II – Collecter les données

L'observation comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est confronté à des données observables. Au cours de cette étape, de nombreuses informations sont rassemblées. Concevoir cette étape d'observation revient à répondre aux trois questions suivantes : *observer quoi ? Observer sur qui ? Observer comment ?*

Observer quoi : les données à rassembler sont celles qui sont utiles à la vérification des hypothèses. Elles sont déterminées par les indicateurs des variables, c'est-à-dire les signes qui rendent visibles les variations des éléments que l'on souhaite observer.

Observer sur qui : il s'agit ensuite de circonscrire le champ des analyses empiriques dans l'espace géographique et social ainsi que dans le temps. Selon le cas, le chercheur pourra étudier l'ensemble de la population considérée ou seulement un échantillon représentatif ou significatif de cette population

Observer comment : cette troisième question porte sur les instruments de l'observation et la collecte des données proprement dite.

Il est possible de distinguer trois opérations constitutives de l'observation :

- La conception de l'instrument capable de fournir les informations adéquates et nécessaires pour tester les hypothèses (Ex : questionnaire d'enquête, guide d'interview ou grille d'observation directe...)
- Le test de l'instrument d'observation avant son utilisation systématiquement. Il s'agit là de s'assurer que son degré d'adéquation et de précision est suffisant
- La mise en œuvre proprement dite qui vise à la collecte des données pertinentes

Le choix entre les différentes méthodes de recueil des données dépend des hypothèses de travail et de la définition des données pertinentes qui en découle. En voici quelques-uns parmi les principaux.

A – L'entretien

Il existe plusieurs types d'entretien que l'on a coutume de classer en 3 catégories : directifs (avec série de questions précises et ordonnées), semi-directif (avec une trame de thèmes à aborder) et non directif (avec seulement un objet à traiter). Intéressons-nous d'abord au plus utilisé : l'entretien semi-directif. Nous verrons ensuite une pratique singulière d'entretien : l'histoire de vie.

1 – L'entretien semi-directif

L'entretien *semi-directif*, nommé aussi *entretien centré*, est caractérisé par l'existence d'un guide d'entretien. Celui-ci est un *memento*. Il est rédigé avant l'entretien et comporte la liste des thèmes qui devront avoir été abordés avant la fin de la rencontre. L'ordre des thèmes de la liste est construit pour préfigurer un déroulement possible de l'entretien, une logique probable des enchaînements. Mais la liste n'a pas pour objectif de déterminer ces enchaînements ni la formulation des questions en cours d'entretien (seuls les mots clefs peuvent être repris). *L'entretien semi-directif suit sa dynamique propre.*

L'objectif est d'obtenir un ensemble d'entretiens dont le contenu est homogène et où tous les points prévus ont été abordés. L'entretien semi-directif est systématiquement enregistré (sauf impossibilité matérielle ou refus). L'enregistrement est retranscrit le plus complètement et avec le plus de précision possible, non seulement de façon littérale, mais avec indication des hésitations, des silences, des rires ... *Les façons de dire peuvent être aussi importantes que le contenu des propos.*

2 – Les histoires de vie

On désigne sous ce nom des entretiens à visée plus large et exhaustive que l'entretien semi-directif. (Il s'agit de raconter une vie). La méthode de conduite en est globalement la même que dans l'entretien semi-directif, mais à beaucoup plus long terme. Chaque entretien est plus spécifiquement centré sur un thème ou sur un moment de la *vie*. Les sociologues et anthropologues américains distinguent les *récits* de vie (récits autobiographiques enregistrés), des *histoires* de vie qui complètent (et contrôlent) les récits autobiographiques par des témoignages de proches et des recherches de type documentaire.

Leur statut pour la recherche peut être très différent selon qu'on donne plus d'importance à l'une ou l'autre de ces visées, selon aussi que ces histoires apparaissent comme des cas au sein d'une recherche plus générale ou qu'elles tendent à être traitées pour elles-mêmes.

Un exemple célèbre est le travail publié en 1919 par William Thomas et Florian Znaniecki de l'École de Chicago qui à travers l'autobiographie de Wladek Wisniewski, livre un portrait de la condition de migrant au début du siècle, et un éclairage original sur de grands phénomènes historiques (crise économique, Première Guerre mondiale...).

C – Le questionnaire

L'entretien ou le récit de vie favorisent une approche *intensive*. Ils approfondissent un nombre limité de cas. Le questionnaire, quant à lui, a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande. Il s'agit de vérifier statistiquement jusqu'à quel point les informations et hypothèses préalablement constituées sont généralisables.

Parfois le questionnaire est utilisé à des fins exploratoires. C'est par exemple le cas lorsque l'on souhaite entrer en relation avec des personnes figurant dans un fichier et à qui on demande, dans le questionnaire, si elles accepteraient le principe d'un entretien.

Dans tous les cas, comme le souligne Jean-Claude Combessie, la structure du questionnaire est fortement conditionnée par les objectifs et les contraintes du traitement statistique. Le questionnaire doit être d'emblée plus fortement préconstruit que les autres méthodes de collecte. À la différence de l'entretien semi-directif, *il pose à tous les mêmes questions formulées exactement dans les mêmes termes et présentées dans le même ordre*. Souvent même, les questions sont assorties de consignes précises concernant leurs modalités de passation. L'homogénéité formelle est rigoureuse.

La saisie statistique impose le *codage*. Il s'agit d'identifier et de distinguer par des caractères numériques ou alphabétiques chaque questionnaire ; puis, dans chaque questionnaire, chaque question et enfin, pour chaque question, chaque réponse. Souvent les questions sont assorties d'une liste de réponses types rédigées à l'avance. Celles-ci sont nommées *questions fermées*. Les réponses y sont *précodées*, c'est-à-dire codées avant la passation. Le plus souvent, pour faciliter la saisie informatique, les numéros de code sont indiqués sur le questionnaire lui-même. Chaque enquêté doit alors entourer le numéro ou cocher la case correspondant à la réponse qu'il choisit dans la liste proposée.

Quel que soit le mode de passation prévu, tout questionnaire doit être d'abord testé, c'est-à-dire passé auprès d'un nombre limité de personnes choisies dans des milieux sociaux contrastés pour vérifier que la passation ne soulève pas de difficultés imprévues (longueur du questionnaire, compréhension des questions, enchaînements maladroits...). Le mode de passation privilégié est le face-à-face. Il permet les meilleurs ajustements lors de la construction du questionnaire (questions filtres, choix entre lire ou ne pas lire aux personnes interrogées la liste des réponses aux questions fermées...) et pendant la passation (possibilité de faire préciser une réponse). C'est également le mode dont on peut attendre le plus fort taux de réponses exploitables au plus grand nombre de questions.

L'enquête par téléphone constitue un mode de passation rapide avec possibilité de saisie simultanée des réponses. Plus souvent pratiquée par les instituts de sondage pour des raisons d'économie, elle tend à se développer dans la recherche sociologique depuis que l'équipement téléphonique des individus et des ménages s'est généralisé (elle a été utilisée pour une enquête de l'INSEE et de l'INSERM sur la sexualité des Français en 1995). La généralisation du téléphone portable tend cependant à confronter l'enquête à de nouvelles difficultés (absence d'annuaire centralisé, disponibilité du répondant, coût de l'enquête...).

L'enquête par correspondance quant à elle est peu onéreuse. Elle suppose cependant un fichier d'adresses précis, fiable et actualisé. Même dans ces conditions (d'ailleurs assez exceptionnellement favorables) une forte proportion de questionnaires risque de ne pas être retournée à l'expéditeur. D'une façon générale, les questionnaires courts sont les plus efficaces. Ils obtiennent plus de réponses et plus rapidement. L'enquêteur doit donc veiller à réduire le nombre de questions au minimum ; à les ordonner de façon logique, une question préparant et éclairant la question suivante. Si les questions retenues forment un ensemble trop important, il faut alors établir un ordre d'urgence et réserver pour un second questionnaire les questions les moins urgentes et qui peuvent recevoir une meilleure formulation après une première campagne. Il peut sembler plus coûteux de lancer deux questionnaires au lieu d'un seul. En réalité, il est d'un meilleur rapport de recevoir 80 % de réponses à deux questionnaires que 40 % et moins à un questionnaire qui rebute les informateurs.

Pour finir, il convient de mentionner le questionnaire distribué. Les situations dans lesquelles on peut être amené à distribuer des questionnaires sont nombreuses et

disparates. Par exemple, les questionnaires distribués dans une salle de cours pour être remplis par des auditeurs. Selon qu'ils peuvent être remplis pendant le cours ou être remplis au-dehors, selon que, dans ce dernier cas, ils doivent être renvoyés, déposés ou recueillis au cours suivant, selon la présentation qui en est faite par l'enseignant. . . , on peut prévoir de grandes différences dans le taux de questionnaires remplis et la manière dont ils le seront. Quels que soient les lieux et les circonstances de la passation (une réunion, un temps de travail, un hall d'accueil...), les modalités concrètes de la passation et du recueil importent au plus haut point.

Quelles que soient les modalités du questionnaire, il est fréquent d'obtenir des non-réponses. Ce pose alors la question de leur place dans l'analyse. Que dans tel ou tel questionnaire telle ou telle question ne reçoive pas de réponse n'a rien d'aléatoire. L'analyse rétrospective des non-réponses à une question suggère qu'elles peuvent être globalement tenues pour un indicateur de *distance sociale* entre l'enquêté et la question posée. Ainsi, comme le signale P. Bourdieu, les femmes répondent moins que les hommes à des questions sur la politique internationale, par exemple, mais elles répondent plus souvent aux questions relatives à l'éducation des enfants. Pour les questionnaires non retournés, les non-retours, la même hypothèse peut, parmi d'autres, être prise en considération.

III – Analyser les données

A – Les principales opérations de l'analyse d'informations

L'analyse des informations est l'étape qui traite l'information obtenue par l'observation pour la présenter de manière à pouvoir comparer les résultats observés aux résultats attendus par hypothèse. Dans le scénario d'une analyse de données quantitatives, cette étape comprend trois opérations. Toutefois, les principes de la démarche peuvent, en grande partie, être transposés à d'autres types de méthodes.

La première opération consiste à décrire les données. Cela revient, d'une part, à les présenter sous la forme requise par les variables impliquées dans les hypothèses et, d'autre part, à les présenter de manière à ce que les caractéristiques de ces variables soient bien mises en évidence par la description. La deuxième opération consiste à mesurer les relations entre les variables conformément à la manière dont ces relations ont été prévues par les hypothèses. La troisième opération consiste à comparer les relations observées aux relations théoriquement attendues par hypothèse et à mesurer l'écart entre les deux. Si l'écart est nul ou très faible, on pourra conclure que l'hypothèse est confirmée. Dans le cas contraire, il faudra examiner la provenance de l'écart et tirer des conclusions appropriées.

B – Les principales méthodes d'analyse d'informations

Les principales méthodes d'analyse des informations sont l'analyse statistique des données (lorsque celles-ci sont quantitatives) et l'analyse de contenu (lorsque les données sont qualitatives). En ce qui concerne le traitement statistique, la sociologie recourt aux outils généraux de genre. Il n'y a pas à proprement parler de spécificité sociologique sur ce point qui nous n'aborderons donc pas ici. En revanche, il convient de dire quelques mots de l'analyse de contenu qui constitue une méthode caractéristique des sciences humaines, sociales, mais aussi linguistiques.

Il existe plusieurs manières de recourir à la méthode d'analyse de contenu. La plupart d'entre elles s'organisent autour de trois grandes étapes : la préparation du matériel, son exploitation et enfin son traitement et son interprétation. La préparation du matériel constitue une phase importante de la méthode. Elle commence souvent par une lecture « flottante » permettant de s'appropriier les énoncés. Il s'agit d'une prise de contact intuitive avec les documents à analyser (transcription d'entretien ou de récits...) durant

laquelle de premières pistes d'analyse émergent. Il s'agit ensuite de déterminer sur quels types d'éléments l'analyse va porter : des thèmes, des phrases, des mots, des images... On détermine ensuite l'ensemble des documents à inclure dans l'analyse en respectant des règles d'exhaustivité (à l'intérieur du champ du corpus), de représentativité et d'homogénéité. Une deuxième phase est constituée par l'exploitation du matériel. Il s'agit là d'administrer des techniques choisies sur le corpus : coder, compter, classer... Enfin, les informations sont interprétées à la lumière des hypothèses et du modèle d'analyse choisi peut se faire à la lumière.

IV – Conclure un travail d'enquête

A – Vers de nouveaux apports de connaissances

2 types de connaissances peuvent être attendues d'une recherche : une connaissance relative à l'objet d'analyse et une connaissance théorique. Les connaissances relatives à l'objet concernent le phénomène étudié (l'échec scolaire, le logement social...). Elles peuvent compléter les connaissances antérieures, en préciser un aspect, en actualiser la connaissance... Elles peuvent aussi corriger ou remettre en question ces connaissances antérieures. C'est le cas de E. Durkheim dont la recherche sur le suicide révolutionne les connaissances antérieures de ce phénomène. Les connaissances théoriques sont à 2 niveaux : elles peuvent être à dimension générale et à l'échelle du chercheur. Il est relativement rare cependant qu'une enquête sociologique révolutionne les structures théoriques de la discipline (ce fut par exemple le cas de P. Bourdieu lorsqu'il publia *La distinction, critique sociale du jugement* dont nous avons déjà parlé dans une précédente séance). Il est plus fréquent qu'une recherche ouvre des horizons théoriques nouveaux pour le chercheur lui-même.

B – Vers des applications pratiques

Les perspectives pratiques peuvent être de 2 ordres : elles peuvent se situer au niveau des démarches et au niveau des outils. En effet, une recherche peut permettre d'approfondir les problématiques et les modèles d'analyses propres à un objet. Elle peut aussi permettre d'expérimenter de nouveaux outils créés pour l'occasion ou adaptés de disciplines voisines. Par exemple, le rapatriement des savoir-faire d'ethnologues africanistes sur des terrains occidentaux a enrichi le panel d'outils en anthropologie et en sociologie urbaines. Au niveau des applications pratiques, une recherche est souvent commanditée dans le but de transformer une situation sociale. Les enquêtes fournissent alors des outils et ouvrent des perspectives d'action. Par exemple les travaux de J. Donzelot et de son équipe sur la politique de la ville alimentent directement les travaux et les modalités d'intervention de la Délégation interministérielle à la Ville.